



• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

Economie d'énergie sur le territoire du PETR

Réunion du 29/01/2021 à 14h en visio-conférence



28/01/2021

1





INTRODUCTION – Pierre LEROY

Président du PETR



- Un contexte énergétique territorial mis en lumière grâce au travail réalisé dans le cadre du plan climat air énergie territorial

Nécessité d'une mobilisation collective pour diminuer la consommation énergétique du territoire, grâce à la sobriété et l'efficacité dans un premier temps.

- Le PETR affirme son engagement pour accompagner les personnes morales privées dans cette mobilisation



- Un engagement renouvelé du PETR, grâce au soutien financier de l'ADEME
- Nouveau partenariat bâti par le PETR avec GEO PLC pour valoriser les primes CEE : accompagnement technique et administratif
- Le PETR est la porte d'entrée pour la valorisation des primes CEE sur le territoire



Le dispositif CEE sur le territoire du PETR – Léa MONNIER de GEO PLC



VALORISATION DES CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE AUPRÈS DES PERSONNES MORALES PRIVÉES

-

PETR du Briançonnais



Sommaire

Le dispositif des CEE	3-4
Qui sommes-nous ?	5-7
Exemples d'opérations - Industrie	8-11
Actualité des CEE pour l'Industrie	12
Exemples d'opérations – Tertiaire privé	13 -16
Opportunités – Tertiaire privé	17 - 19
Mode opératoire	20 – 23
Contact	24



Le dispositif des CEE



Orientations suivies par la France dans le cadre de la loi POPE en matière de Politique Énergétique

- Réduction de la consommation d'énergie dans tous les secteurs : bâtiment, industrie, agriculture et transport
- Division par 5 des émissions de GES et réduction de la consommation énergétique de 2% par an



Les énergéticiens légalement contraints de faire économiser de l'énergie sur des périodes triennales

- Principe du pollueur-payeur
- 300 Obligés



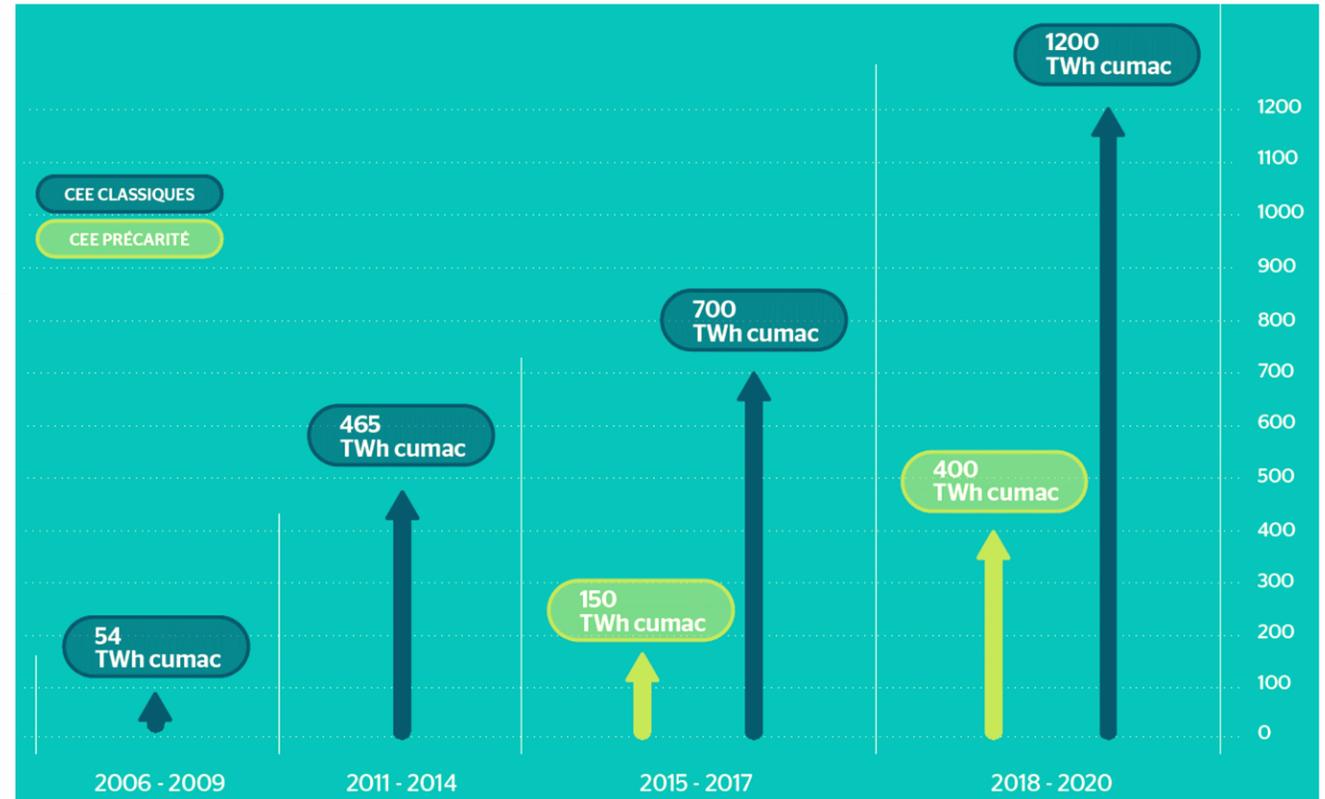
Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Ministère de la Transition
écologique et solidaire

Création d'une unité dédiée : le kilowattheure cumac

cumac : CUMulé & Actualisé

→ Les CEE matérialisent le volume d'énergie
économisé, exprimé en kilowattheure cumac



Qui sommes-nous ?




2008

Date de création
de la structure

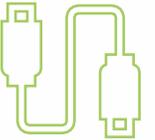
5



Nombre d'Agences en
France

10

Des principaux énergéticiens
comme clients



230

Collaborateurs

190


Térawattheures cumac
économisés

185M€

Chiffre d'affaires 2019

1er



Producteur de CEE
indépendant

GEO, une entreprise multisectorielle

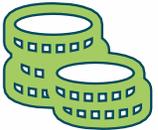
NOS MÉTIERS



Audits énergétiques



Formation RGE



Solutions de financement



Valorisation CEE



Stratégies d'efficacité énergétique



Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) et
Maîtrise d'œuvre

NOTRE EXPERTISE



Collectivités locales



Résidentiel



Agriculture



Industrie



BTP



Réseaux de négoce et artisans

Qui sommes-nous ?



Le Département Grands Comptes

Secteur Public



Tourisme et Loisirs



Industrie et Tertiaire



Agriculture

Transports

Secteur hospitalier

Exemple de rénovation d'une usine agro-alimentaire

Caractéristiques du site industriel : Fonctionnement en 3*8h sans arrêt le week-end

- GF de 300kW

Travaux réalisés	Prime CEE
Système de récupérateur de chaleur sur groupe froid	172 989,00 €
Système de variation électronique de vitesse sur un moteur asynchrone	2 643,00 €
Système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir une basse pression flottante	811,00 €
Système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir une haute pression flottante	37 468,00 €
Condensateur frigorifique à haute efficacité	14 845,00 €

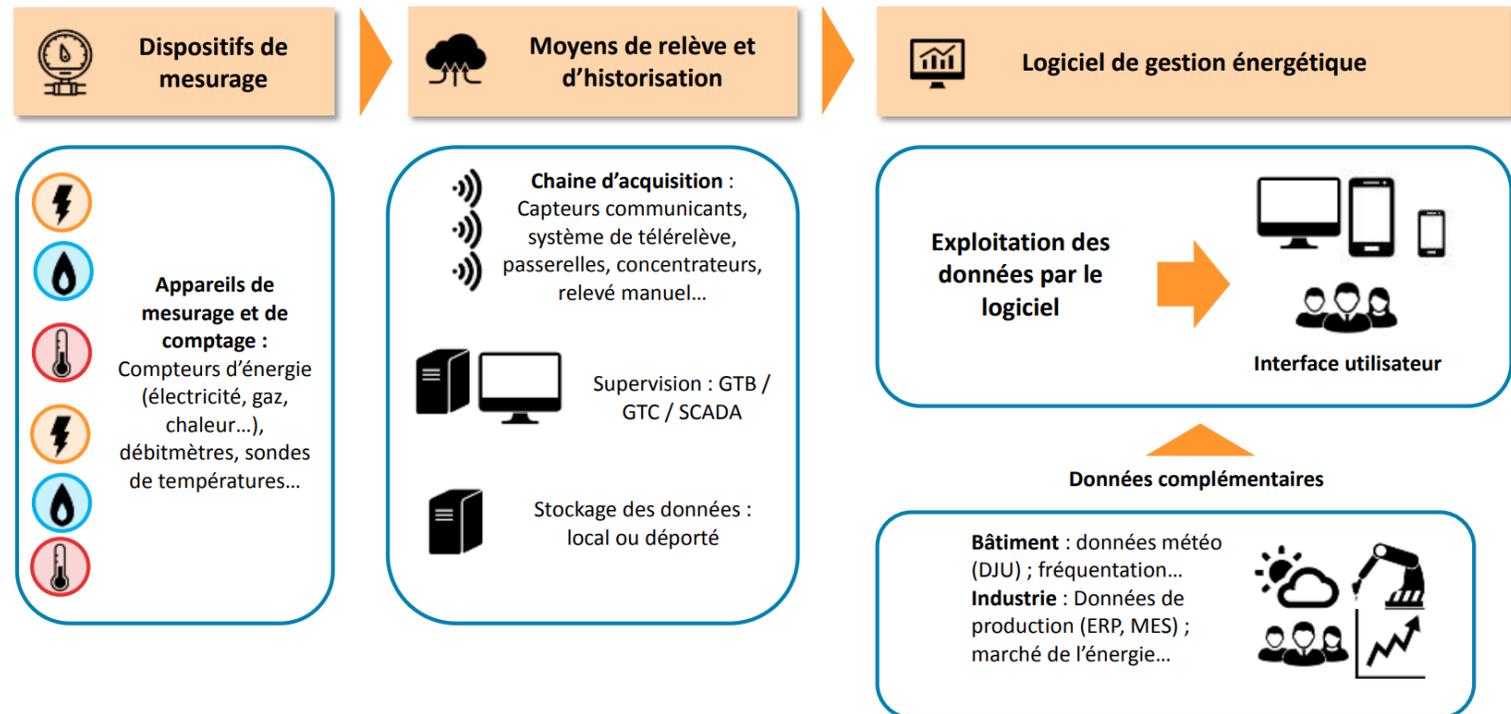


Coût des travaux :
248 000 €

Prime CEE totale :
228 675 €

Exemple de mise en place d'un suivi d'IPE d'une usine pharmaceutique

Qu'est-ce qu'un suivi d'IPE?



- Publication de la fiche IND-UT-134 : valorisation avec une prime CEE son installation
- Prime proportionnelle à la puissance nominale suivie, le mode de fonctionnement du site et la durée d'engagement de location (ou achat) du logiciel de suivi.

Exemples d'opérations - Industrie



Exemple de mise en place d'un suivi d'IPE d'une usine pharmaceutique

Caractéristiques du site :

- Fonctionnement en 3*8h sans arrêt le week-end
- 8 MW suivi
- 6 ans de location de DCX

Travaux réalisés	Prime CEE
Installation de compteurs énergie	40 346 €
Installation d'un système de télérelève des compteurs	
Location longue durée d'un logiciel de monitoring, alerte Energie	

Coût des travaux :
45 000 €

Prime CEE totale :
40 346 €

Autres exemples d'opérations

Sur les chaufferies industrielles :

- Matelas isolants sur points singuliers
- Bruleur micro-modulant
- Système de traitement de la dureté de l'eau à haute performance

Sur les motorisations :

- Variateur de vitesse sur les moteurs
- Système électronique de pilotage d'un moteur avec récupération d'énergie
- Système moto-régulés

Sur la production :

- Presses à injecter électriques ou hybrides

Sur la production de froid :

- Freecooling par eau de refroidissement en substitution d'un groupe froid
- Récupération de chaleur sur les TAR



31ème arrêté CEE / Septembre 2019

- BAT-TH-156 : Freecooling par eau de refroidissement en substitution d'un groupe froid pour la climatisation
- IND-UT-135 : Freecooling par eau de refroidissement en substitution d'un groupe froid

Attention : 100% du besoin froid couvert par le free cooling pour un $\Delta T(\text{Consigne-Exterieur})=3^\circ$

- IND-UT-136 : Systèmes moto-régulés

Equivalent à un moteur IE3, une transmission performante, une VEV, une boucle de régulation avec capteur et un compteur énergie.

Arrêté modifiant l'arrêté du 4 Septembre : Ouverture aux sites EU-ETS sous forme d'opération spé

32 au 34^{ème} arrêté CEE / Décembre 2019 – Mai 2020

- Rien concernant l'industrie

35ème arrêté CEE / Octobre 2020

- IND-UT-XXX : Dégivrage performant - projet nouvelle fiche
- IND-UT-117 : Révision

Exemples d'opérations – Tertiaire privé

Exemple de rénovation d'un hypermarché

- Caractéristiques du site :
- Surface de 4500 m²
 - Chauffage électrique

Travaux réalisés dans le magasin	Prime CEE
Isolation de la toiture-terrasse	32 000,00 €
Isolation du plancher	93 370,00 €
Ventilation double flux	13 520,00 €
Pose d'une PAC air/eau – bonification Coup de Pouce	43 000,00 €
Fermeture des meubles frigorifiques à température positive	32 500,00 €
Fermeture des meubles frigorifiques à température négative	5 100,00 €



Travaux réalisés spécifiquement dans l'entrepôt frigorifique	Prime CEE
Récupération de chaleur sur groupe froid	78 700,00 €
Système de régulation sur un groupe froid permettant d'avoir un haute pression flottante	45 900,00 €
Système de régulation sur un groupe froid permettant d'avoir un basse pression flottante	6 000,00 €

Coût des travaux :
980 000 €

Prime CEE totale :
350 090 €

Exemples d'opérations – Tertiaire privé

Exemple de rénovation d'un établissement hôtelier

- Caractéristiques du site :
- Surface chauffée de 7 800 m²
 - Chauffage Combustible
 - 268 chambres

Travaux réalisés	Prime CEE
Isolation des murs	85 340,00 €
Isolation d'un réseau hydraulique de chauffage	16 380,00 €
Remplacement de menuiseries (fenêtres et portes-fenêtres) - 50m ² surface vitrée	13 100,00 €
Mise en place d'une chaudière collective à haute performance énergétique – Coup de Pouce	34 400,00 €
Mise en place d'un système de gestion technique du bâtiment pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire	19 700,00 €
Mise en place d'une VMC simple flux	14 700,00 €



Coût des travaux :
580 000 €

Prime CEE totale :
183 620€

Exemples d'opérations – Tertiaire privé

Exemple de rénovation de bureaux

- Caractéristiques du site :
- Surface chauffée de 1 200 m²
 - Chauffage combustible

Travaux réalisés	Prime CEE
Isolation de toiture – 1000 m ²	10 370,00 €
Isolation de toiture-terrasse – 200 m ²	1 440,00 €
Isolation des murs – 1200 m ²	14 360,00 €
Isolation de plancher – 500 m ²	10 370,00 €
Remplacement de menuiseries (fenêtres et portes-fenêtres) 20 m ² surface vitrée	280,00 €
Mise en place d'une pompe à chaleur air/eau – Coup de Pouce	18 000,00 €



Travaux réalisés sur le parking	Prime CEE
Remplacement de luminaires	3 090,00 €
Pose d'horloges astronomiques	560,00 €

Coût des travaux :
130 000 €

Prime CEE totale :
58 470 €

Secteur tertiaire :

- Lanterneaux d'éclairage zénithal
- Plancher chauffant hydraulique à basse température
- Robinet thermostatique
- Radiateur basse température
- Système de régulation par programmation d'intermittence
- Optimiseur de relance en chauffage collectif
- Système de variation électronique de vitesse sur un moteur asynchrone
- Pompe à chaleur de type air/eau ou eau/eau
- Isolation d'un réseau hydraulique d'ECS
- VMC simple et double flux
- Raccordement d'un bâtiment à un réseau de chaleur
- Isolation de points singuliers d'un réseau
- Récupérateur de chaleur sur eaux grises
- Système de régulation technique du bâtiment pour le chauffage et ECS
- ...



Opportunités – Tertiaire privé



Dans le cadre du remplacement d'une chaudière au charbon ou au fioul non performante* :

Nature de l'opération	Critères techniques à respecter		Bonification de la prime
 Chaudière collective à haute performance énergétique	Puissance ≤ 70 kW	- Régulateur de classe IV, V, VI, VII ou VIII - Efficacité énergétique saisonnière η _s ≥ 92 %	x2
	Puissance > 70 kW et ≤ 400 kW	- Régulateur de classe IV, V, VI, VII ou VIII - Efficacité utile à 100% de la puissance thermique ≥ 87 % - Efficacité utile à 30% de la puissance thermique ≥ 95,5 %	
	Puissance > 400 kW	- Rendement PCI à pleine charge ≥ 92 % - Rendement PCI à 30% ≥ 92 %	
 Pompe à chaleur de type air/eau ou eau/eau	Puissance ≤ 400 kW	- Efficacité énergétique saisonnière η _s ≥ 111% (PAC moyenne et haute température) et ≥ 126% (PAC basse température)	x4
	Puissance > 400 kW	- Coefficient de performance (COP) ≥ 3,5	
 Pompe à chaleur à absorption ou à moteur de type air/eau ou eau/eau	Puissance ≤ 400 kW	- Efficacité énergétique saisonnière η _s ≥ 111% (PAC moyenne et haute température) et ≥ 126% (PAC basse température)	x2
	Puissance > 400 kW	- Coefficient de performance (COP) ≥ 1,6	
 Chaudière biomasse collective	Puissance ≤ 500 kW	Chargement manuel - Régulateur de classe IV minimum - Efficacité énergétique saisonnière η _s ≥ 83% - Critères environnementaux d'émissions** Chargement automatique - Régulateur de classe IV minimum - Efficacité énergétique saisonnière η _s ≥ 83% - Critères environnementaux d'émissions**	x4
	Puissance > 500 kW	- Régulateur de classe IV minimum - Rendement PCI à pleine charge ≥ 92% - Critères environnementaux d'émissions**	
 Raccordement d'un bâtiment tertiaire à un réseau de chaleur	- Bâtiment jamais raccordé à un réseau de chaleur avant la réalisation de l'opération - Réseau de chaleur effectif depuis au moins un an		x4

*Technologie autre qu'à condensation

**Voir fiche d'opération standardisée BAT-TH-157

Bonification des primes si mise en place d'un CPE

- La garantie d'une durabilité de la performance énergétique des équipements
- Engagement de l'opérateur sur un % d'économies d'énergie sur une durée donnée
- Bonification de la prime CEE

Prime CEE hors CPE	Modalités du CPE	Prime CEE avec CPE	
		Secteurs tertiaires et résidentiels	Secteurs industriels, agricoles et réseaux
50 000 €	50 % d'économies sur 5 ans	100 000 €	75 000 €
	50 % d'économies sur 10 ans	125 000 €	77 500 €
	70 % d'économies sur 8 ans	120 000 €	85 000 €
	70 % d'économies sur 10 ans	155 000 €	88 500 €

Opportunités – Tertiaire privé



Calorifugeage et points singuliers



Planchers bas



Combles



1

Qualification
des besoins
de votre projet



2

Sélection
d'un artisan
partenaire local



3

Visite technique
du professionnel
sur votre site



4

Envoi d'un devis
avec déduction
de la prime CEE



5

Réalisation
des travaux d'isolation
par l'artisan



Prime CEE
déduite
sur le devis

moins d'avance de trésorerie



Travaux
réalisés

par nos artisans
partenaires qualifiés



Offre sur
mesure

choix des services
et des matériaux

Opportunités – Tertiaire privé

Mise à disposition de systèmes hydro-économes pour les bâtiments tertiaires publics et privés 100% financée.

Installer des systèmes hydro-économes :
aérateurs et douchettes vous permettent de
réduire de **50% votre consommation d'eau !**

CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE :

OFFRE DE MISE A DISPOSITION DE SYSTEMES HYDRO-ECONOMES DANS LE SECTEUR TERTIAIRE - TABLEAU DE RECENSEMENT DU BESOIN

Nom du représentant du site	Prénom du représentant du site	Nom du site	Usage du site	Adresse du site	Code postal du site	Ville du site	SIRET du site	Nombre de mousseurs souhaités	Nombre de douchettes souhaitées

Aérateurs

Installez votre aérateur sur n'importe quel robinet standard en 5 minutes !



Débit : 1,5 GPM*

Diamètre : 20,88 mm

- 1 Dévissez la bague de votre robinet à l'aide d'une pince
- 2 Retirez le brise-jet présent qui ne permet pas d'économies d'eau
- 3 Insérez le joint adapté (mâle ou femelle) et l'aérateur dans la bague, puis revissez-la
- 4 Votre aérateur est installé !

Douchettes

Installez votre douchette en moins d'une minute !



Débit : 7 litres/minute

- 1 Dévissez la douchette actuelle en place et revissez la nouvelle douchette
- 2 Votre douchette permettant d'économiser de l'eau est installée !

1 – Phase de lancement du Partenariat

- 1^{ère} réunion d'information globale
- Recensement des opérations d'économies d'énergie envisagées
- Calcul du volume CEE et préconisations



Devis, CCTP, DPGF...

VALORISATION CEE D'UNE OPERATION DE MAITRISE DE L'ENERGIE
Fiche de suivi du dossier
Rénovation énergétique d'un logement - Madame Muriel COUSSOT

CONTEXTE			
Maitre d'ouvrage de l'opération/Bénéficiaire :	SC du Beauvoir	Adresse de chantier :	2445 route du Beauvoir 73360 ST CHRISTOPHE
Type de structure Bénéficiaire :	PM Privée	Département :	73
Usage(s) final/finaux du site de l'opération :	Residentiel	Zone climatique :	H1
Energie de chauffage principale du site :	Combustible	Etat d'avancement du chantier :	Chantier non engagé
Reference du dossier :	CV_SCI du Beauvoir_Logement	Etat d'avancement de l'instruction du dossier :	Dossier complet - Elements suffisants pour ce stade de l'instruction - Bon pour passage à l'étape suivante
Date de première réception du dossier :		Date d'édition de l'analyse la plus récente :	09/09/2019
		Date(s) des analyses précédentes :	
		Date(s) d'engagement de l'opération :	Non engagée
		Date(s) d'achèvement (prévisionnelles) de l'opération :	30/11/2019

ANALYSE DES OPERATIONS						
Nature de l'opération	FOST (Fiche d'opération standardisée)	Référence dossier (devis, facture, Lot, ...)	Volume CEE généré (kWh _{normé})	Prime CEE	Critères d'éligibilité à respecter	Mentions à faire figurer sur devis/factures/pièces équivalentes
Isolation en combles perdu	BAR-EN-101	Devis n°74	664 300,00	3 499,84 €	Résistance thermique R ≥ 7 m ² .K/W	- La mise en place d'une "isolation de combles" ou d'une "isolation de plancher" - La marque et le modèle de l'isolant posé - La surface d'isolant installé (sur face isolée) - La résistance thermique de l'isolant installée R et l'une de ses normes de calcul - La date de la visite du bâtiment
Isolation d'un plancher	BAR-EN-103	Devis n°75	184 000,00	999,49 €	Résistance thermique R ≥ 3 m ² .K/W	⚠ La résistance thermique est évaluée selon la norme NF EN 12664, la norme NF EN 12667 ou la norme NF EN 12939 pour les isolants non réfléchissants et selon la norme NF EN 16012+A1 pour les isolants réfléchissants. La référence de la norme utilisée pour calculer la résistance thermique R de l'isolant doit être indiquée sur la facture finale.
TOTAL			828 300,00	4 499,33 €		

Légende :

- Document conforme attestant de l'éligibilité de l'opération aux CEE
- Document ne permettant pas d'attester de l'éligibilité aux CEE de l'opération en l'état : voir éléments manquants dans la colonne "Mentions à faire figurer"

Points de vigilance et rappels généraux sur l'instruction d'un dossier CEE

A propos des mentions à faire figurer sur devis/factures/pièces équivalentes :

- En cas d'impossibilité d'indiquer certaines des caractéristiques techniques permettant de valider l'éligibilité aux CEE directement sur la preuve de réalisation, une fiche technique de l'équipement ou du matériau peut être annexé au devis/à la facture. Dans ce cas, il est alors obligatoire que la fiche technique en question mentionne bien clairement **toutes les caractéristiques techniques** permettant de valider l'éligibilité aux CEE (par exemple la simple mention "éligible aux CEE" sans les coefficients explicatifs n'a aucune valeur).
- La fiche technique et la preuve de réalisation doivent pouvoir être reliés sans aucun équivoque. Ceci impose que l'équipement ou le matériau soit désigné de **manière absolument identique** sur les deux documents : incluant marque, modèle, référence précise, avec le cas échéant dimensions, déclinaison, série, etc... De manière générale, il est très fortement recommandé d'indiquer tous les éléments listés dans la section ci-dessus directement sur la preuve de réalisation.

Adresse de chantier :

- Il est indispensable de bien mentionner la/les adresse(s) précise(s) du/des lieu(x) de chantier sur la preuve de réalisation (devis / facture), incluant pour les sites et bâtiments voie et **numéro de voie**, ou à défaut **numéro de parcelle cadastrale**, code postal et nom de la commune.
- Pour le cas précis des opérations de rénovation d'éclairage public extérieur, il n'est indispensable de préciser que les noms des voies ou secteurs complets concernés par l'opération de rénovation.

BILAN	
Volume total des CEE générés (kWh _{normé}) :	828 300,00
Prime CEE totale :	4 499,33 €
Part Bénéficiaire :	4 499,33 €

Calcul des CEE valable à condition d'un engagement de l'opération dans les 3 mois suivant la date d'édition du document la plus récente.
Volume calculé sur la base de la réglementation CEE en vigueur au moment de l'estimation pour les opérations non engagées ; ou moment de l'engagement de l'opération pour les opérations déjà engagées.

GEO FRANCE FINANCE - Document confidentiel

Mode opératoire

2 - Montage du dossier

- Validation de la prime CEE et édition d'un document avant travaux : l'Accord d'Incitation Financière
- Collecte des documents pendant et après réalisation des travaux
- Signature d'une Attestation sur l'Honneur



CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
Attestation sur l'honneur
 Document à compléter de façon lisible et de préférence en majuscules.
 Les champs précédés d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE

GEO FRANCE FINANCE SIREN :
809 131 527
REF interne : COT-XXXXXXXX

BAT-EN-101 (v. A27.2)

Mise en place d'une isolation thermique en plancher de combles perdus ou en rampant de toiture

* Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) : __/__/____
 Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) : __/__/____
 Référence de la facture : _____
 * Nom du site des travaux ou nom de la copropriété : _____
 * Adresse des travaux : _____
 Complément d'adresse : _____
 * Code postal : _____
 * Ville : _____

* Bâtiment tertiaire existant depuis plus de 2 ans à la date d'engagement de l'opération : OUI NON

* Secteur d'activité :
 Bureaux Enseignement Hôtellerie /Restauration Santé Commerces Autres secteurs

* Énergie de chauffage : Électricité Combustible

Caractéristiques de l'isolant posé :
 * Surface d'isolant posé (m²) :
 * Résistance thermique : R (m².K/W) :

À ne remplir que si la résistance thermique n'est pas mentionnée sur la preuve de réalisation de l'opération :
 * Épaisseur (mm) :

À ne remplir que si la marque et référence de l'isolant posé ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation de l'opération :
 * Marque(s) :
 * Référence(s) :

NB1 : La résistance thermique R doit être supérieure ou égale à 6 m².K/W. Elle est évaluée selon la norme NF EN 12664, la norme NF EN 12667 ou la norme NF EN 12939 pour les isolants non réfléchissants et selon la norme NF EN 16012+A1 pour les isolants réfléchissants.
 NB2 : dans le cas d'une pose superposée de plusieurs isolants, indiquer les marques et références de chacun des isolants posés ainsi que le R global et pour la surface d'isolant posée, la surface résultant de la superposition des isolants.

1/3

Mode opératoire



Dossier « simple » - 4 pièces

Accord d'Incitation Financière (AIF)

ACCORD D'INCITATION FINANCIERE AVANT TRAVAUX

Entre les soussignés :

Raison sociale du Bénéficiaire : _____

SIREN : _____

Siège social : _____

Représenté par _____

déclaré habilité(e) aux fins des présentes,

Ci après dénommé le « Bénéficiaire »,

REF. CFP : _____

De première part,

Et

La société GEO FRANCE FINANCE, SAS au capital de 1 850 000 € - RCS Paris 809 131 527 dont le siège est situé 48-49 rue Cambon - 75001 Paris, immatriculée sous le numéro RCS 809 131 527 auprès du Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris, la société GEO FRANCE FINANCE, ci-après représentée par Monsieur Christophe FÉVIER, en sa qualité de Gérant de cette dernière, déclaré habilité(e) aux fins des présentes,

Ci après dénommée « GFF »,

De seconde part,

Ci après dénommés chacune ou conjointement la ou les « Parties ».

GFF AIF v1 04/2018 | Document confidentiel

Devis ou pièce équivalente

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION ET DE RENOVATION
 03445 Route d'Estimoteur-Latin
 TEL : 04 78 30 30 00
 Fax : 04 78 30 30 00
 construction@cekal.fr
 03445 000 000 000 00 00

M. et Mme CLIENT
 Rue de la Ville
 00000 Villechien

Adresse du chantier :
 Rue du chantier
 00000 Villechancier

La ville,
 Le 20 janvier 2012

DEVIS
 N° 000000

Isolation sous toiture (120 m²) X XXX,XX
 Isolation IER 280 mm, certification ACRIM
 • Résistance thermique (R) : 6,50 m²K/W

5 doubles fenêtres PVC certification CEKAL X XXX,XX
 Double vitrage, lam d'argon 16 mm, couche à faible émissivité : 1,1W/m²K

7 fenêtres PVC X XXX,XX
 Double vitrage, lam d'argon 16 mm, couche à faible émissivité : 1,1W/m²K

505,9 €

Bon pour accord
 Date et signature du client

Signature

Facture ou pièce équivalente

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION ET DE RENOVATION
 03445 Route d'Estimoteur-Latin
 TEL : 04 78 30 30 00
 Fax : 04 78 30 30 00
 construction@cekal.fr
 03445 000 000 000 00 00

M. ET MME CLIENTS
 42, RUE DE BELLE VUE
 00 000 00 00 00

Facture n° 00 000/0001

Isolation sous toiture (120 m²) X XXX,XX
 Isolation IER 280 mm, certification ACRIM
 • Résistance thermique (R) : 6,50 m²K/W

5 doubles fenêtres PVC certification CEKAL X XXX,XX
 Double vitrage, lam d'argon 16 mm, couche à faible émissivité : 1,1W/m²K

7 fenêtres PVC X XXX,XX
 Double vitrage, lam d'argon 16 mm, couche à faible émissivité : 1,1W/m²K

Remise liée au Programme PERFORMANCE ENERGIE - X XXX,XX €

TOTAL HT X XXX,XX
 TVA 7% X XXX,XX
 TOTAL TTC X XXX,XX

Règlement à réception de facture

Attestation sur l'Honneur (AH)

CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
 Attestation sur l'honneur
 Document à compléter de façon lisible et de préférence en majuscules.
 Les champs précédés d'un astérisque (*) sont obligatoires.

GEO FRANCE FINANCE SIREN : 809 131 527
 REF interne : COT-XXXXXXXXX

BAT-EN-101 (v. A27.2)

Mise en place d'une isolation thermique en plancher de combles perdus ou en rampant de toiture

* Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) : ___/___/___
 * Date de prévue de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) : ___/___/___
 * Référence de la facture : _____
 * Nom du site des travaux ou nom de la copropriété : _____
 * Adresse des travaux : _____
 * Complément d'adresse : _____
 * Code postal : _____
 * Ville : _____

* Bâtiment tertiaire existant depuis plus de 2 ans à la date d'engagement de l'opération : OUI NON

* Secteur d'activité : Bureaux Enseignement Hébergement Santé Commerces Autres secteurs

* Énergie de chauffage : Électrique Combustible

Caractéristiques de l'isolant posé :
 * Surface d'isolant posé (m²) : _____
 * Résistance thermique : R (m²K/W) : _____

À ne remplir que si la résistance thermique n'est pas mentionnée sur la preuve de réalisation de l'opération :
 * Épaisseur (mm) : _____

À ne remplir que si la marque et référence de l'isolant posé ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation de l'opération :
 * Marque(s) : _____
 * Référence(s) : _____

NB1 : la résistance thermique R doit être supérieure ou égale à 6 m²K/W. Elle est évaluée selon la norme NF EN 12664, la norme NF EN 12667 ou la norme NF EN 12919 pour les isolants non réfléchissants et selon la norme NF EN 16012-A1 pour les isolants réfléchissants.
 NB2 : dans le cas d'une pose superposée de plusieurs isolants, indiquer les marques et références de chacun des isolants posés ainsi que le R global et pour la surface d'isolant posée, la surface résultant de la superposition des isolants.

1/3



Envoi du dossier à : GEO PLC - A l'attention de Nicolas PICQ - Grand Compte - 48 rue Cambon, 75001 PARIS 22

3 – Dépôt et valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie

- Dépôt des CEE sur le compte EMMY GFF
- Cession des CEE à GEO avec un prix de rachat fixe et garanti
- Versement de la prime dans les 30 jours suivant la validation de la demande par le PNCEE

Un reporting
régulier

Une simulation
des volumes
CEE générés
pour chaque
opération

Gestion des
dossiers du
stade AVP au
versement des
primes

Envois réguliers
d'une vue
d'ensemble des
opérations

Actualités du
dispositif et veille
réglementaire

Une offre clé
en main



L'ECOPARTNER

Merci pour votre attention

Nicolas PICQ

Chargé de projets - Industrie - GEO France Finance

06 32 63 72 26

npicq@geopl.com

Léa MONNIER

Responsable développement - Grands Comptes

07 89 94 05 64

lmonnier@geopl.com



• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

Echanges et questions

Merci de votre attention.



28/01/2021

1

